



A ssociation des
P ersonnels
M utualistes
L'Atrium
60, rue Robespierre
42100 SAINT-ETIENNE
Association loi 1901
Siret : 795 346 295 000 12
Site internet : <http://www.apmut42.fr>

Information à tous les adhérents

Bonjour à tous,

Comme prévu, nous avons le plaisir de vous proposer, une sortie en car d'une journée axée sur une activité touristique. Le **5 MAI 2024**,

Une journée en BUGEY

Le pays du Bugey est situé au sud-est du département de l'Ain sur une superficie de 1 060 km². C'est un territoire contrasté où se côtoient un paysage de moyenne montagne, sur le plateau de Hauteville en bordure du massif du Grand Colombier et du Retord, et un relief plat au sud dans la plaine de Belley. C'est une très ancienne région viticole de France, cultivée déjà par les gaulois au 1^{er} siècle après JC, et la tribu des Allobroges. Le vin très apprécié à Rome puis par les moines du Moyen-âge où la superficie culmina à 7000 ha. Aujourd'hui l'appellation se redéveloppe avec 500 ha cultivés.

Le matin : **arrivée à Vongnes - visite d'une cave et dégustation de vin.**



Un village typiquement bugiste

Le village viticole de Vongnes est un charmant village viticole fleuri à l'architecture traditionnelle bugiste.

Vongnes se découvre au fil des caveaux, sculptures et musées atypiques à toutes les saisons. Réputé comme étant l'un des plus beaux villages de la région, cette

petite commune de moins de 100 habitants se découvre au fil d'une balade dans ses ruelles atypiques et fleuries.



Continuation sur Chanaz

Arrivée à la « Ferme du Bulle » Restaurant où nous prendrons le déjeuner (voir menu au verso).

L'après-midi : embarquement pour une croisière sur le **canal de Savière** (voie d'eau naturelle qui fait communiquer le Rhône naturel avec le lac du Bourget) et le nord du lac du Bourget.

Découverte du plus grand lac naturel de France, d'origine glaciaire, avec ses 18 kms de long, ses berges sauvages et un écosystème préservé : les roselières hébergent les canards, foulques, poules d'eau, hérons et même quelques cormorans.

Débarquement à **Chanaz**, village labellisé « Petite Cité de Caractère ». Habitat authentique alliant l'eau et les fleurs dissimulées aux quatre coins du village.

Vous trouverez le programme détaillé de la journée au dos ainsi que le bulletin d'inscription.

Des contraintes matérielles nous obligent à limiter les inscriptions à 48 personnes, alors inscrivez-vous rapidement afin de donner plus de chance à votre participation.

A bientôt,

Anne Marie FAURE Présidente,

Programme du Dimanche 5 MAI 2024

Une journée en BUGEY

- 7h00** Rassemblement sur le parking du Géant Casino de LA RICAMARIE, coté carburants
7h15 Embarquement et départ dans le CAR MICHEL VOYAGES
9h30 Arrivée à Vonges
➤ Visite d'une cave et dégustation
➤ Continuation sur Chanaz
12h00 Arrivée au restaurant « La Ferme du Bulle »
Déjeuner
14h00 Embarquement pour une croisière sur le canal de Savière
et le nord du lac du Bourget
➤ Débarquement à Chanaz,
➤ Temps libre dans la « Petite Cité de Caractère »
17H00 Retour et arrivée à LA RICAMARIE vers 19H30

Menu
Kir apéritif
Terrine de campagne
Salade verte
Coq au vin
Gratin de polenta au
cfromage

TARIFICATION : UNE JOURNEE EN BUGEY

transport : CARS MICHEL VOYAGES

- 1) Tarifs pour les adhérents de l'APM à jour de leurs cotisations 2024 : **61 €**
Ce tarif comprend la participation de l'APM (41€)
- 2) Tarifs pour les invités non adhérent : **102 €**

Pour vous inscrire vous devez remplir le bulletin d'inscription (ci-dessous) et le retourner,

avant le 15 MARS 2024,

à l'adresse indiquée, ci-dessous, accompagné d'un chèque de règlement libellé à l'ordre de :

ASSOCIATION des PERSONNELS MUTUALISTES

Il sera encaissé au cours du mois d'Avril 2024. Les espèces ne seront pas acceptées

Formalités : la carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité obligatoire.

BULLETIN D'INSCRIPTION : NOM : Tél :

Noms et prénom des participants :	

Nombre d'adultes : x 61€ =

Nombre d'invités : x 102€ =

Merci de bien vouloir libeller votre chèque à l'ordre : "Association des Personnels Mutualistes".

Je joins un chèque de :

€

à retourner **(avant le 15 MARS 2024)**, à :

ASSOCIATION DES PERSONNELS MUTUALISTES
L'Atrium – 60 rue Robespierre 42100 Saint Etienne